Archipel citoyen
17 bd Delacourtie
31400 Toulouse

05 61 28 06 28
contact@larchipelcitoyen.org

https://www.larchipelcitoyen.org/

Toulouse, le 3 Mars 2020

Objet : Réponse d'Archipel Citoyen au comité de quartier Saint Michel

QUESTION 1 : Comptez-vous donner suite à l'offre de cession du site de l'ex-prison Saint-Michel par l'État sur la base du projet d'aménagement avec l'auditorium ci-dessus pour un montant de 5,5 M € ?
Le cas échéant, dans quel délai ?

Oui, nous souhaitons effectuer immédiatement l'achat du site au prix de 5,5M€. Le projet d'auditorium faisant partie de l'accord négocié avec l'État, nous devrons approfondir l'étude de faisabilité sur ce projet d'auditorium. Cependant, sans préjuger du résultat, nous nous engageons à réaliser toutes les prochaines étapes en concertation avec les habitant.es. Si le projet d'auditorium devait s'avérer non réalisable dans un délai acceptable, nous souhaitons envisager avec vous de transformer la prison en tiers lieu, espace de création et d'expérimentation cohérent avec la politique culturelle que nous envisageons et en harmonie avec les souhaits des associations et des habitants du quartier.
L'appropriation et le réaménagement des diverses branches de l'étoile et du site pourrait alors se faire au fur et à mesure des besoins, étalant ainsi dans le temps les dépenses qui en tout état de cause seront bien inférieures au budget de l'auditorium. Les expérimentations culturelles actuelles comme « l'escampette » y trouveraient toute leur place et les espaces publics annoncés seraient réalisés sans attendre.
Pour plus de détails sur notre projet, nous vous invitons à consulter cet article :
https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/municipales-toulouse-antoine-maurice-veut-faire-saintcyprien-quartier-arts-vivants_31484022.html

QUESTION 2 : Qu'envisagez-vous pour la rénovation de la grande rue Saint-Michel à court et moyen terme ?

La grande rue St Michel est un axe structurant du quartier que la circulation automobile rend dangereux pour les utilisateurs des modes doux et peu convivial. Nous souhaitons lancer un réaménagement cohérent de tout l'axe Grande rue St Michel/avenue de l'URSS/avenue Jules Julien/route de Narbonne, en impliquant les habitants du quartier dans les décisions :
- Pour sécuriser les pistes cyclables et élargir les trottoirs (quitte à supprimer des places de parking)
- Pour ralentir le trafic automobile
- Pour sécuriser les écoles qui sont sur ce parcours (à ce sujet, nous nous engageons à fournir un
personnel de sécurisation devant chaque école)
- Pour végétaliser (plantation d'arbres en pleine terre, orientation Sud de la rue qui nécessite de
l'ombre pour les jours de chaleur)
- Pour en faire un lieu de vie convivial : espaces de repos, parvis des équipements de quartier…
- Pour l'embellir : remise en conformité des enseignes et des terrasses de commerces
Sur la base des études déjà effectuées par des urbanistes (Pierre Roca d'Huyteza de l'atelier D'une ville à l'autre)

QUESTION 3 : Êtes-vous favorable à la cession de l'ancienne Caisse des écoles (43 rue Achille Viadieu) à Bouygues Immobilier ? Si ce n'est pas le cas, seriez-vous favorable à ce qu'un projet de rénovation pour y installer notamment le Club seniors Saint-Michel soit concerté et engagé très rapidement ?

Nous dénonçons le fait de laisser l'avenir de Toulouse aux mains des promoteurs, qui créent une ville patchwork constituée d'immeubles sans lien entre eux ni avec leur quartier. Vous trouverez davantage de détails sur le site présentant notre programme : https://www.larchipelcitoyen.org/programme/urbanisme/ et https://www.larchipelcitoyen.org/programme/reprendre-la-main-sur-le-foncier/. Dans le cas particulier de l'ancienne Caisse des écoles, en cohérence avec ces préconisations, nous sommes favorables à l'acquisition par la Mairie. Le projet de remplacement sera co-construit avec les habitant.es conformément à notre programme démocratique et au cercle de la démocratie vivante.

QUESTION 4 : Êtes-vous d'accord pour temporiser la vente de l'ex-piscine Roger Pradié à la Région Occitanie le temps d'une concertation préalable avec notre association et la cité scolaire Berthelot sur les projets à réaliser sur l'ensemble du site de la cité scolaire Berthelot ?

Nous sommes favorables effectivement à étudier le projet de remplacement en concertation avec le comité de quartier et les habitant.es (audit des besoins). Cet espace doit rester accessible à la population toulousaine.

QUESTION 5 : Êtes-vous d'accord pour finaliser à court terme l'extension du stationnement résidents à l'ensemble du quartier en incluant l'enclave constituée par la rue des Saules, la rue Henri Tagnères et le boulevard des Platanes (et les transversales rue Germinal et rue Soufflot) ?
La généralisation du stationnement résident fait partie des mesures prévues dans notre programme (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/generaliser-le-plan-de-stationnement/) et se fera en concertation avec les habitants du quartier. Au niveau de la mise en oeuvre, cette extension doit être simultanée avec l'extension à St Agne pour limiter les risques de report des automobilistes vers les quartiers voisins.

QUESTION 6 : Êtes-vous favorable à ce que le Comité de quartier Saint-Michel soit consulté préalablement aux dépôts de permis de construire pour des immeubles collectifs et aux cessions de terrains communaux dans le quartier ?
Nous sommes favorables au partage de toutes les informations qui sont dans les mains de la mairie (transparence), notamment en anticipation et dans le règlement d'urbanisme. Conformément à notre préconisation sur le fait d'insuffler une véritable démocratie dans les commissions de quartier (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/commissions-quartier/), nous intégrerons les comités de quartier dans cette instance. Nous augmenterons la fréquence des commissions et la transparence de l'information pour que le comité de quartier ait connaissance de tous les projets immobiliers du quartier.

QUESTION 7 : Êtes-vous favorable à ce qu'il y ait une desserte continue en bus : d'une part de l'axe Arènes-Pont des demoiselles (passant par le boulevard Déodat de Séverac, le pont du Stadium, le boulevard des Récollets et l'avenue Crampel) pouvant être prolongé avec une bus circulaire

Nous souhaitons indiquer avant tout que nous nous appuierons sur les contributions citoyennes pour revoir l'infrastructure (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/repenser-le-redeploiement-destransports- en-commun-dans-les-quartiers/) aussi le comité de quartier St Michel et les habitants du quartier auront l'opportunité de porter cette demandes dans les ateliers dédiés et dans les discussions avec les commissions municipales revisitées Cet axe est aujourd'hui desservi par le tramway, Lineo 4 et Lineo 7 qui sont des modes de transports performants. Une liaison directe jusqu'à Saint-Michel existe avec le bus 34 également. Notre projet consistera a minima à améliorer l'amplitude et la fréquence de certains bus, le bus 34 en est un candidat. (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/augmenter-lamplitude-horaire-du-reseau-tisseo/) Concernant votre demande précise, elle doit être examinée en concertation avec les habitant.es et les services.

d'autre part de l'ensemble de l'axe Sud (passant route Narbonne, avenue Jules Julien et avenue de l'URSS) en incluant aussi la grande rue Saint-Michel ?
A l'heure actuelle, nous pouvons mentionner que cet axe est aujourd'hui desservi par le métro B, le bus Lineo 4 et le bus 34. Nous faisons la même réponse que précédemment sur lcette requête. Nous nous engageons en revanche sur des projets structurants de transports en commun qui bénéficieront au quartier St Michel (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/prolonger-rapidementles-infrastructures-de-

transports-existantes/) : tramway en site propre intégral et au-delà de Palais de Justice (prolongement jusqu'à Matabiau et le long du canal du Midi) Notre projet inclut le prolongement du tramway au-delà de Palais de Justice, de manière à desservir les équipements publics structurants autour du Grand Rond, et à compléter le maillage du réseau de transports . En ce qui concerne le canal du Midi des études complémentaires devront être menées afin de préciser le projet qui en permettra le ré-aménagement (par phases). (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/prolonger-rapidement-les-infrastructures-de-transportsexistantes/) métro B au-delà de Ramonville et modification du projet Connexion Ligne B (CLB) pour permettre la desserte de Labège par toutes les rames (contrairement au projet actuel qui ne prévoit la desserte que par 1 rame sur 3 du fait d'un passage en monovoie après Ramonville).
Notre projet inclut le prolongement de ligne B jusqu'à Labège par toutes les rames et en double voie. (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/prolonger-rapidement-les-infrastructures-de-transportsexistantes/)

QUESTION 8 : Quelle(s) mesure(s) proposez pour diminuer la saturation de la ligne B en heure de pointe à court et moyen terme ?
Nous souhaitons acheter les rames de métro nécessaires au doublement de la capacité de la ligne B, pour que celle-ci soit opérationnelle en même temps que la fin des travaux du prolongement de la ligne jusqu'à Labège. (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/planifier-le-doublement-du-metro-b/).

QUESTION 9 : Êtes-vous favorable à ce qu'il n'y ait pas de parking lors des matchs au Stadium, mais une desserte en transports en commun renforcée depuis des parkings relais ? Êtes-vous favorable à une desserte en bus ou navette Tisséo du chemin de la Loge ? Souhaitez-vous que les terrains à l'Ouest de ceux utilisés par le TUC soit achetés par la Ville / Métropole pour leur utilisation par le TFC ou servent à développer davantage les activités du TUC ?
Nous souhaitons effectivement repenser le trafic automobile dans toute la ville et sur l'île. Nous visons une réduction maximale de l'utilisation de la voiture sur l'île en augmentant l'accès par transports en commun et en modes doux. Le stationnement illégal lors des matchs pose également question (https://www.larchipelcitoyen.org/idea/repenser-l-transi-automobile-dans-les-quartiers/).
Comme mentionné plus haut, la desserte du chemin de la Loge pourra être proposée par le comité de quartier St Michel et les habitants du quartier lors de la refonte du réseau de transports en commun. Concernant les terrains à l'ouest appartenant au CROUS, nous reprendrons les discussions actuelles entre la Mairie et le CROUS mais avec l'orientation programmatique qui est la nôtre à savoir une ville plus écologique et une culture et un accès au sport pour tous et toutes. Il est donc clair que nous serons attentifs à orienter l'usage de ces terrains pour le plus grand nombre. Nous nous engageons également à ne pas privatiser cet espace. Nous serions d'ailleurs très intéressés par travailler à le comité de quartier et les habitant.es sur la zone complète autour du TUC afin d'élaborer un projet global alliant nature, culture et sport.

QUESTION 10 : Quelles sont vos réponses aux propositions de l'UCQ ?
Nous fournissons en parallèle une réponse circonstanciée à l'UCQ. Nous vous invitons à revenir vers eux afin d'obtenir la réponse pour ne pas multiplier les canaux.